

1
CHARLES BUTTIN
LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
RUMILLY (HAUTE-SAVOIE)

FBC-1131
Rumilly, le 2^e Février 1904.



Monsieur et cher Capitan,

J'ai l'honneur de vous adresser
par ce Courrier un exemplaire
de mes ouvrages désiqués,
vous remerciant d'avance,
quel que soit le jugement
que vous porterez sur ma
modeste étude, de vouloir
bien vous en occuper dans
l'Anthropologie.

Je connaisais certes
votre nom que vos travaux
ont rendu justement célèbre,
et je n'aurais pas attendu
votre demande sans une

M. E. Cartailhac.

mis en œuvre qui m'est
arrivé et n'est peut-être que
le résultat d'un oubli. Le
19 g^{bre} 1903 j'ai adressé à
M. le Dr. Capitan un exemplaire
de mon traité à part avec une
lettre d'envoi. Brochure et
lettre portaient mon adresse et
ne me sont pas revenus; donc
ils sont bien arrivés à leur
adresse 5 rue des Ursulines.



N'ayant reçu d'acuse
de réception ni de l'un ni
de l'autre, je n'avais pas
osé réindiquer l'envoi aux
maîtres du préhistorique
dont je sais Monsieur que
vous êtes un des plus estimés.

J'avais choisi M. le Dr
Capitau précisément parce
qu'il avait annoncé au Dr
Marchant de Dijon qu'il
préparait un travail sur
les anneaux désignés; Et
M. Marchant lui ayant
parlé de mes recherches, il
lui avait annoncé l'intention
de m'écrire. Mais je
ne connais pas les anneaux
de la collection du Dr
Capitau, qui partagent
sans doute avec beaucoup
d'autres objets du même
genre le sort d'être ignorés
de moi. Je n'ai voulu faire
qu'un essai de catalogue et

je n'avais eu de ce qu'il faut
pour le faire complet. Entièrement
novice dans la science préhistorique
je suis plongé jusqu'au cou dans
l'étude des armes anciennes
et des armes orientales (M.
Georges Fauriol, de votre ville,
pourra vous parler de moi). C'est
accidentellement que j'ai été
amené à écrire cet essai par
la comparaison avec les Tchakras
de l'Inde des anneaux de
Chambéry, qui, provenant
probablement d'une cachette
d'ouvrier, ont plus que tous
les autres gardé la vivacité
de leur tranchant et
l'aspect d'arme que quelques
autres ont bien perdu. Vous
voyez Monsieur, que je plaide
les circonstances atténuantes,

CHARLES BUTTIN
LICENCIÉ EN DROIT
NOTAIRE
RUMILLY (HAUTE-SAVOIE)

Rumilly, le (Suite) 190

FBC 113
-1

TÉLÉPHONE

ARCHIVES
DE PUJOL
BEGOUEN

J'ai apporté à cet essai la
même conscience que
j'apporte à mes recherches
sur le moyen-âge, mais
dans aller-ci j'ai une expérience
travaillée, le ayant commencée
à 18 ans; dans celui-ci au
contraire, j'étais absolument
novice et vous n'aurez pas de
peine à le deviner.

Je vous enverrai dans
quelque temps une phototypie
de 4 tchakras dont 3 sont
fort anciens. Un ami qui m'en
cherchait depuis 3 ans dans le
Punjab a fini par me les

découvrir et ils me sont
parvenus pendant le brachage
de ma plaquette. C'est
ce que j'ai pu faire à été
de faire ménager entre la
première et la seconde partie un
onglet sur lequel mes cordons
bien coller la phototypie que
je vous enverrai sitôt faite.
Vous remarquerez dans double
la différence de taille entre
les tchakras d'acier et ceux
de pierre; mais l'un ne
pourrait pas mieux en tirer
une conclusion pour rejeter
mon hypothèse que l'on ne pourrait
refuser d'assimiler une petite
hache de Siles à une grande
hache d'acier, toutes deux haches,

ARCHIVES
DE PUJOL
BEGOUEN

Comme M^r Muller l'a
fait à Grenoble pour le
hache de Siles j'ai d'ailleurs
fait des essais avec des
anneaux (de fer c'est vrai)
de la dimension des petits
anneaux de pierre, et j'ai
été frappé de la portée
extraordinaire que donne
à ces projectiles, convenablement
lançés, le poids rejeté sur
leur circonférence, lorsqu'on
les tire avec rotation. Je
vous assure que mon appendice
n'exagère rien.

J'ai même imaginé une
machine composée d'une

grand axe et d'une
double corde, au moyen
de laquelle on peut lancer
des disques comme en
le suivant du double mouvement
de projection et de rotation
nécessaire à cette arme; ce qui
m'a rendu plus vraisemblable
l'interprétation de certains
passages sanscrits cités dans
mon étude.

Enfin j'ai reçu de M. Von
Leuz conservateur du Musée de
l'Ermitage à St-Petersbourg la
photo de 2 Tchakras d'acier incrustés
d'or sur tout leur pourtour d'une
inscription sanscrite extrêmement
ancienne. Mais cela m'est arrivé
trop tard pour le mentionner.

Neuille excuse cette trop
longue lettre, et recevez, Monsieur,
l'expression de ma considération
la plus distinguée.

Muller